



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 25-03-2025 /

Dossier complet le : 30-04-2025 /

N° d'enregistrement : 002249/KK P

### 1 Intitulé du projet

PARC PHOTOVOLTAIQUE 0,99 MWc de MORTAGNE-SUR-SEVRE

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

ENER 5

Raison sociale

ENER 5

N° SIRET

90000804600014

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

AUBAGNAC

Prénom(s)

Thomas

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                                      | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A |                                                                                                                                                                     |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un parc photovoltaïque au sol de 0,99 MWc

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet de parc photovoltaïque a pour objectif principal de convertir un délaissé autoroutier. Il contribuera à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la fourniture d'une énergie fiable, la réduction des coûts de l'énergie, ainsi que la décentralisation de l'énergie localement consommée.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le parc PV au sol est un projet de production d'énergie solaire qui implique la construction et l'installation de panneaux solaires sur une parcelle, totalisant une contenance cadastrale de 43 170 m<sup>2</sup>, et d'une surface cloturée d'environ 1,25 ha (0,88 ha pour l'îlot Sud et 0,37 ha pour l'îlot Nord). Soit environ 30 pourcents de la contenance cadastrale.

Les travaux prévus pour une durée de 6 mois maximum, seront séquencés en 5 phases.

La première phase consistera en la préparation du site en enlevant les obstacles, accompagnée d'un nivellement très léger sachant que le site est déjà plat et sans aspérité majeure. Si besoin, ce nivellement est effectué pour préparer le site et permettre l'installation des structures porteuses par simple battage des pieux.

La deuxième phase consistera en la mise en place de la clôture légère et système de sécurité. En effet, un parc PV doit rester clôturé et surveillé. La clôture envisagée sera légère et de type agricole et ne nécessitera aucune fondation béton, seulement un simple battage des pieux. Les 2 portails d'accès seront à double vantaux.

La troisième phase consistera en l'installation des structures porteuses métalliques et des panneaux photovoltaïques en suivant. En effet, une fois le site préparé, les panneaux sont installés sur des supports montés sur des fondations battues à même le sol sur une profondeur d'environ 1 m 30.

La quatrième phase consistera aux travaux électriques, où les panneaux seront connectés les uns aux autres, ainsi qu'aux 3 onduleurs décentralisés situés derrière les structures porteuses,

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Une fois construit et mis en service, le parc photovoltaïque passera en phase d'exploitation pour une durée minimale de 32 ans.

Le parc photovoltaïque produit de l'électricité à partir de l'énergie solaire. Les panneaux solaires convertissent l'énergie solaire en électricité, qui est envoyée aux onduleurs pour être convertie en électricité utilisable. L'électricité produite est alors transmise au réseau électrique local, pour être distribuée aux consommateurs.

Le parc PV nécessite une maintenance régulière pour assurer son bon fonctionnement. Les panneaux solaires s'auto-nettoieront grâce aux précipitations. Le parc photovoltaïque est surveillé en temps réel pour détecter les éventuels problèmes et les réparer rapidement.

La performance du parc photovoltaïque est régulièrement suivie pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement. Les données de production d'électricité sont enregistrées et analysées pour identifier les éventuels problèmes et optimiser le rendement du parc.

La gestion de l'énergie est essentielle pour optimiser la production d'électricité du parc photovoltaïque. Les opérateurs publics du parc (ENEDIS/RTE) surveillent la demande d'électricité et ajustent la production du parc en conséquence pour répondre aux besoins du réseau électrique local.

Le démantèlement du parc PV visera à retirer et à désassembler les panneaux solaires, les structures de support et les équipements associés. Il implique la déconnexion des installations

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX (DP)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet    | Valeurs          |
|-----------------------------------------|------------------|
| Puissance                               | (0,99, MWc)      |
| Surface cloturee                        | (1,25, ha)       |
| Nombre de panneaux                      | (1590, panneaux) |
| Surface impermeabilisee (PDL 4m x 2,4m) | (9,60, m2)       |
| Surface des panneaux projetee au sol    | (0,4, ha)        |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1 Voie : saint-philbert

Lieu-dit :

Localité : 1 saint-philbert 85290 Mortagne-sur-Sevre

Code postal : 85290 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0°55'15"O , " Lat. : 46°58'46"N , " "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , " "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) DU PAYS DE MORTAGNE, dont la derniere procedure a ete approuvee le 17 decembre 2024.

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF 2 Collines Vendéennes, vallée de la Sevre Nantaise. Elle se développe de l'autre côté de la RD149, à une dizaine de mètres au sud du site du projet. |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                             |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone de protection de biotope n'est présente dans un rayon de 5 km.                                                                                                                  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                             |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                             |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La 4eme echeance du PPBE des infrastructures terrestre de la Vendee a ete approuvee le 11 juillet 2024. L'A87 et la RD149 sont concernees. L'A87 se situe directement a l'est du projet et la RD149 directement au sud. Le site du projet est expose a un niveau sonore compris entre 55 dB, sur l'ouest, et superieur a 75 dB sur l'est. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du projet se trouve hors perimetre Unesco, hors SPR et aucun monument historique n'est present aux abords du projet. Le SPR de Mortagne-sur-Sevre se situe a une distance minimale de 200 m au nord-ouest de la zone du projet.                                                                                                   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La pointe sud du site du projet se situe dans une zone prelocalisee du bassin Loire-Bretagne. Cette zone est inseree entre trois axes routiers accompagnees de fosses qui drainent le secteur. Des zones de stagnation des eaux peuvent etre observees en periode de forte pluie.                                                         |
| Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Mortagne-sur-Sevre est couverte par le PPRI Sevre Nantaise. Le site du projet se trouve hors zone inondable.                                                                                                                                                                                                                |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune du projet est couverte par le PPRT de la<br>Le PPRI Sevre Nantaise a ete approuve par arrete prefectoral du 05 decembre 2004. Ce PPRI est en revision depuis 2001.<br>Le PPRT autour de la societe EPC France a ete approuve                                                                                                   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les parcelles du projet ne sont pas identifiees comme site ou sol pollue au titre des differentes bases de donnees.                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du projet ne se situe pas dans une zone de repartition des eaux.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe dans aucun perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau potable. Il se trouve en revanche au sein du perimetre de protection eloignee du captage d'eau potable du barrage des Trois Rivieres sur la commune de Longeron (49). Aucune contrainte specifique ne s'impose au projet.                          |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site inscrit n'est present dans un rayon de 10 km.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                  |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone Natura 2000 n'est présente dans un rayon de 10 km. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site classé n'est présent dans un rayon de 10 km.        |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La production d'énergie photovoltaïque ne nécessite aucun prélèvement d'eau.<br>En phase travaux, de l'eau sera nécessaire pour alimenter les sanitaires de la base de vie. Les impacts restent négligeables.                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'implantation des structures sur pieux permet d'éviter tout impact sur les eaux souterraines. Les pieux (environ 10 cm <sup>2</sup> chacun, enfoncés entre 1,30 et 1,50 m) laissent l'eau circuler. Le projet n'engendrera aucun drainage. Un poste électrique (9,6 m <sup>2</sup> , enfoui à environ 1 m de profondeur) sera nécessaire : il ne modifiera pas les conditions de circulation des eaux souterraines. Aucune |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est très peu impactant pour les sols. La zone d'implantation du poste électrique nécessitera un peu de terrassement (moins de 20 m <sup>2</sup> sur 1 m de profondeur). Les matériaux extraits pour la fouille du poste seront réutilisés sur site, et notamment régales autour du poste après sa mise en place.                                                                                                  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne nécessitera l'apport d'aucun matériaux extérieurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet ne necessite que tres peu de ressources : l'energie solaire en premier lieu, qui est ici la base du projet. Le projet photovoltaïque ne necessite par ailleurs aucune alimentation en eau potable et n'engendre aucun rejet d'eau donc pas d'assainissement.                                                                                                                          |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se developpe sur 2 prairies dont une encadree de haies arborees. Un petit boisement borde le projet a l'est. Les structures ne vont pas a l'encontre du maintien d'une vegetation sur le site. L'entretien adapte des terrains assurera le maintien des especes des milieux ouverts. Les haies et arbres isolés sont totalement evites (bande tampon de 6 a 10 m) ainsi qu'une petite |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site natura 2000 le plus proche du projet se situe a plus de 30 km.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se trouve en zone agricole du PLUi. Toutefois, les parcelles ne sont pas declares au RPG ni valorisees a des fins agricoles depuis au moins 2007. Elles ne font l'objet d'aucune exploitation forestiere.                                                                                                                                                                             |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est soumis au risque de TMD en raison de sa proximite avec les routes A87 et RD149 et d'une canalisation de gaz a moins de 100 m au sud. Le projet est, sur sa frange ouest, en zone d'alea faible (B2) au regard du risque technologique lie aux risques de surpression genere par l'etablissement EPC. Le projet n'etant pas destine a etre frequente, aucune                       |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est en zone 3 (moderee) au regard du risque sismique. Le projet se situe dans une zone d'alea faible vis-a-vis de son exposition au retrait-gonflement des argiles. Aucune contrainte ne s'applique toutefois au projet qui fera toutefois l'objet d'une etude geotechnique prealable aux travaux.<br>Le projet est hors zone inondable.                                              |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le chantier engendrera des nuisances comparables a n'importe quel chantier (bruit, poussieres...). En fonctionnement, le projet n'engendre aucune nuisance particuliere, aucun rejet. Les Champs                                                                                                                                                                                                |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du projet n'est concerne par aucun risque sanitaire particulier (hors PPBE evoque ci-apres). Il se trouve sur des parcelles enserrees entre plusieurs routes (RD149 au sud et a l'ouest, A87 a l'est). Les boisements a l'est sont                                                                                                                                                      |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase chantier, l'apport des matériaux de construction et l'acheminement des engins de chantier engendrera du trafic routier. Ce trafic reste peu important et concernera surtout le début et la fin du chantier (celui-ci durera entre 3 et 6 mois). En phase exploitation, le projet photovoltaïque ne nécessite que très peu d'interventions. Le trafic engendré ici reste négligeable (1 fois par mois en moyenne). Les passages sont d'ores et déjà adaptés. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux pourront être source de bruit. La maison la plus proche du chantier est à 75 m au nord. Les incidences resteront limitées à la semaine, de jour et dureront entre 2 et 6 mois. En phase de fonctionnement                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet se situe à proximité immédiate de l'A87 et de la RD149. Il est donc exposé à un niveau sonore compris entre 55 dB, sur l'ouest, et supérieure à 75 dB sur l'est. Ces nuisances sonores n'auront toutefois aucun impact.                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le chantier pourra être à l'origine d'odeurs liées aux engins sur site. Ces émanations restent limitées dans le temps et l'espace. Aucune odeur ne sera émise par le projet photovoltaïque en fonctionnement.                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est concerné par aucune nuisance olfactive.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Durant le chantier (3 à 6 mois), les vibrations engendrées par la machine enfonçant les pieux dans le sol peuvent être comparées à celles imputables aux travaux d'implantation des clôtures dans les champs. Aucune                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Des vibrations très légères peuvent provenir de la circulation des véhicules circulant sur l'A87 et sur la RD149. Elles restent peu significatives au regard de la nature et du bon entretien des routes en question.                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne nécessite aucun éclairage. Une étude de réverbération est actuellement en cours de manière à assurer l'absence de risque d'éblouissement pour les automobilistes au sud. Concernant les parties métalliques                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les habitations les plus proches du projet sont à environ 75 m au nord des limites du projet. Les phares des voitures circulant sur les voiries voisines et les lumières provenant des lieux de vie proches n'ont toutefois aucune                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La phase travaux s'accompagne de mouvements de véhicules engendrant des rejets comparables à ceux issus d'un chantier. Ces rejets restent limités en raison de la nature peu impactante du chantier (essentiellement le transport du matériel sur site et les engins de terrassement et de battage). Le projet en exploitation n'engendre aucun rejet dans l'air.                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne nécessite aucun fluide. Il n'engendre aucun rejet liquide.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Seule la phase travaux engendrera des effluents, issus de la base de vie. Des toilettes seches seront mises en place. Aucun rejet ne sera effectue dans la nature.<br>En phase exploitation, le projet de production d'energie photovoltaïque n'engendre aucun effluent.                                                                                                                 |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les dechets produits seront issus de la phase construction (dechets d'emballage, palettes...), electriques (phases maintenance et demantelement) ou des metaux (phase demantelement). Tous les dechets seront evacues et traites dans les conditions reglementaires en vigueur. La valorisation sera recherchee en priorite. En fin d'exploitation, l'ensemble du projet sera demantele. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'insere entre plusieurs routes (locales, RD149 et A87). Les haies existantes sur la zone nord du projet seront toutes conservees. Il n'y a pas de covisibilite lointaine.                                                                                                                                                                                                     |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les parcelles d'implantation du projet se situent entre une route locale, la RD149 et l'A87 dans une zone non valorisee. La construction du projet ne vient a l'encontre d'aucune activite et engendrera une nouvelle activite economique tout en maintenant un milieu ouvert et le developpement de milieux prairiaux.                                                                  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Il existe un projet d'augmentation de la capacite de production d'une usine de viennoiserie sur la commune de Mortagne-sur-Sevre a 1,4 km au nord-ouest du site etudie. Il n'y a pas d'incidences cumules avec ce projet car les installations ne sont pas modifiees. En revanche, une extension d'un elevage porcin sur la commune de Chanverrie a 4,2 km au sud-ouest du projet va impermeabiliser environ 1500 m2 de terres agricoles. En avril 2024, la MRAe a rendu un avis au sujet d'un renouvellement et d'une extension de la carriere de la Roche Atard a 1,5 km a l'est du projet etudie. Le projet d'extension porte sur un total de 24,66 ha de terres agricoles divisees par des haies. Enfin, une demande d'autorisation environnemental a ete deposee pour la construction d'une nouvelle usine d'eau potable a 3,2 km au sud-est du projet, sur la commune

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Au regard du milieu physique :

- Espacement des structures (3m), des modules laissant passer les eaux de pluie. Structures sur pieux limitant l'impact sur les sols et assurant la transparence hydraulique du projet,
- Mise en place d'un seul poste électrique de petite taille (9,6m<sup>2</sup>), avec retention afin d'éviter toute fuite d'huile dans le milieu,
- Chantier respectueux de l'environnement : traitement des déchets conformément à la réglementation, réutilisation sur site des matériaux excédentaires, kit anti-pollution, limitation des tranchées, avec retention afin d'éviter toute fuite d'huile dans le milieu.

Au regard du milieu naturel :

- Evitement de 7400 m<sup>2</sup> de zones initialement disponibles,
- Evitement des arbres isolés au sein du site (zone tampon de 6 à 10m) et des haies existantes (230 ml),
- Evitement d'une dépression temporairement en eau,
- Passage d'un écologue avant le lancement des travaux,
- Balisage et mise en défense des zones écologiquement sensibles localisées en marge ou au sein de la zone de chantier,
- Calendrier adapté aux enjeux (éviter les travaux de février à mai/juin),
- Passage pour la moyenne faune sur la clôture (20x15cm tous les 20 m),
- Gestion adaptée du site visant à favoriser les milieux naturels (fauche tardive en dehors de la période allant du 15 mars au 15 juillet)

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire au vu :

- de la nature du projet n'engendrant aucun impact brut important,
- du choix de terrains sans enjeux environnementaux forts,
- des incidences positives sur le développement des énergies renouvelables et en termes de retombées économiques,
- des mesures intégrées au projet pour éviter/réduire les incidences brutes sur l'environnement de la phase chantier comme de la phase exploitation,
- des mesures spécifiques prévues pour prendre en compte les sensibilités du site : évitement de tous les arbres isolés et des haies ainsi que de la zone de stagnation temporaire en eau,

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom DE DEKEN

Prénom Alexis

Qualité du signataire Responsable Développement

## À Bordeaux

Fait le 21-03-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)